

Vaccin ROR et autisme

# Le scandale du Dr Wakefield

Les magazines scientifiques publient chaque jour de nouvelles recherches, révisées par les pairs. En 1998, une étude est publiée dans *The Lancet* par le Dr Andrew Wakefield et douze cosignataires. Elle établissait un lien entre le vaccin rougeole, oreillons, rubéole (ROR) et l'autisme. Cette étude s'est répandue comme une traînée de poudre aux quatre coins du globe, alimentant les groupes anti-vaccination. La suite de l'histoire n'a pas eu le même engouement, mais a tout de même mené à la radiation du Dr Wakefield en Grande-Bretagne.

Par Mariève Paradis

Il a fallu plus de 10 ans avant que les manquements à l'éthique, la fraude et autres comportements douteux du Dr Wakefield ne soient confirmés et punis. Comment une telle fraude a-t-elle pu voir le jour alors qu'il existe des mécanismes de surveillance en recherche?

Bernard Keating, professeur en éthique à l'Université Laval, trouve très inquiétant que ce médecin ait réussi une fraude aussi importante. «La multiplication des codes d'éthique et des acteurs en éthique ne garantissent pas l'intégrité scientifique. C'est la force du milieu, la culture de l'éthique au sein des équipes de recherche qui permettent une surveillance des mauvais comportements scientifiques. Il faut que les chercheurs se sentent responsables de l'éthique.» Selon lui, c'est le rôle de la communauté de professionnels qui travaillent avec les chercheurs de remettre sur la bonne route un chercheur aveuglé par ses convictions personnelles. «C'est la responsabilité des pairs, des médecins, des infirmières, des pharmaciens, des administrateurs qui travaillent dans les établissements de santé de garder un œil sur ce qui se passe dans les recherches», affirme M. Keating.



**Bernard Keating, professeur en éthique à l'Université Laval**

Le rédacteur en chef du *Lancet* a aussi été blâmé dans cette affaire. La Dre Margaret Somerville, professeure en éthique médicale à l'Université McGill, mentionne que les publications scientifiques demandent maintenant, dans certains cas, que l'étude soit répétée par d'autres chercheurs avant d'être publiée pour éviter les manipulations de données.

Dans une entrevue à CBC, Brian Deer, le journaliste britannique qui a enquêté sur cette affaire, explique que le seul moyen de se prémunir de ce genre de fraude consiste à permettre des inspections surprises des autorités en santé dans les universités et les compagnies pharmaceutiques. Or, Bernard Keating ne croit pas que



**La Dre Margaret Somerville, professeure en éthique médicale à l'Université McGill**

de nouvelles normes puissent résoudre le problème. «Je suis toujours sceptique lorsqu'on parle d'ajouter de nouvelles normes en recherche scientifique. Le comportement des pairs et des collègues est beaucoup plus efficace. Plusieurs collègues à l'hôpital auraient pu dénoncer ces comportements, mais ils ont préféré se taire.»

## Une recherche qui oblige d'autres

Depuis la publication de cette étude, plusieurs autres ont tenté de reproduire ces résultats, en vain. Selon l'American Academy of Pediatrics, «de nombreuses études ont réfuté la théorie d'Andrew Wakefield». En août 2011, l'Institute of Medicine aux États-Unis déposait la première étude exhaustive indépendante sur l'innocuité des vaccins depuis 17 ans. Le rapport de 667 pages a analysé plus de 1000 recherches. Commandé par le

Vaccine Injury Compensation Program (l'organisme qui dédommage les gens rendus malades par les vaccins aux États-Unis), il stipule que les vaccins sont généralement sécuritaires, qu'ils peuvent occasionner des effets secondaires, mais que les effets secondaires majeurs restent rares.

L'Agence de santé publique du Canada abonde en ce sens. D'après elle, les allégations selon lesquelles les vaccins pourraient causer l'autisme, la sclérose en plaques ou les myofasciites à macrophage ne datent pas d'hier. Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses études scientifiques ont été réalisées au sujet de ces liens présumés. Les données obtenues ne permettent pas d'établir un lien entre les vaccins et ces maladies.

Même si la recherche et l'intégrité scientifique d'Andrew Wakefield ont été publiquement discréditées dans les médias, le médecin possède encore une grande influence auprès de groupes de défense des personnes autistes, notamment aux États-Unis. Il y possède d'ailleurs son permis de pratique de la médecine et a donné une conférence à la National Autism Foundation en novembre 2011. Tout au long des enquêtes, le médecin a toujours nié les accusations qui pesaient contre lui. Même après la condamnation, preuves à l'appui, il clame encore être la victime de cette histoire. Selon lui, une conspiration incluant le gouvernement et les grandes compagnies pharmaceutiques a démolé sa crédibilité. ◀

## Rappel de l'affaire

- ▶ **Février 1996** : L'avocat Richard Barr embauche Andrew Wakefield à un tarif de 300\$ US de l'heure, plus dépenses, pour faire des recherches sur le vaccin ROR afin d'obtenir des preuves légales pour entamer un recours collectif contre le fabricant du vaccin.
- ▶ **Juin 1997** : Le Dr Wakefield enregistre un brevet pour un vaccin unique contre la rougeole « plus sécuritaire ».
- ▶ **Février 1998** : *The Lancet* publie l'article d'Andrew Wakefield, proposant un lien entre le vaccin ROR et un « nouveau syndrome » de l'autisme causé par des problèmes intestinaux.
- ▶ **2000** : Tournée d'Andrew Wakefield aux États-Unis. Il donne des conférences sur l'autisme et apparaît à la célèbre émission de CBS *60 minutes* où il affirme que le vaccin ROR cause l'autisme chez les enfants.
- ▶ **Octobre 2001** : Wakefield est congédié du Royal Free Hospital pour avoir refusé de refaire la même étude avec un échantillon d'enfants plus grand.
- ▶ **Janvier 2003** : Le taux de vaccination ROR chez les enfants de deux ans tombe à 78,9% en Grande-Bretagne, en deçà du taux de 92% pour obtenir l'immunisation de masse.
- ▶ **2004** : Andrew Wakefield déménage à Austin, au Texas.
- ▶ **Février 2004** : Brian Deer, journaliste au *Sunday Times* de Londres, publie un article sur le recrutement frauduleux des sujets de l'étude de Wakefield.
- ▶ **Avril 2006** : Épidémie de rougeole en Grande-Bretagne. Un enfant en meurt, le premier depuis 14 ans.
- ▶ **Juillet 2007** : Le General Medical Council ouvre une enquête de « sérieuses mauvaises conduites » à l'égard des trois signataires responsables de l'étude publiée dans *The Lancet*, Andrew Wakefield, John Walker-Smith et Simon Murch.
- ▶ **Janvier 2010** : Un comité embauché pour étudier l'enquête du General Medical Council décrit l'étude du Dr Wakefield comme frauduleuse, malhonnête et non éthique.
- ▶ **Février 2010** : *The Lancet* retire l'article controversé de toutes ses archives.
- ▶ **Mai 2010** : Après 217 jours d'audience, le General Medical Council demande la radiation de Wakefield et Walker-Smith. Murch sera blanchi.

## Des accusations graves

Jugé selon les critères d'un procès criminel (hors de tout doute raisonnable), le Dr Wakefield est trouvé coupable de 36 manquements au code de déontologie médical.

- ▶ **Conflits d'intérêts** : En 1996, le Dr Wakefield accepte près de 750000 \$ US d'un avocat, Richard Barr, responsable d'un recours collectif pour poursuivre le fabricant du vaccin RRO. De plus, neuf mois avant la publication de l'article dans *The Lancet*, le Dr Wakefield enregistrait un brevet pour un vaccin unique contre la rougeole. En conférence de presse neuf mois plus tard, le Dr Wakefield demandait le retrait du vaccin ROR afin qu'il soit remplacé par un vaccin unique contre la rougeole.
- ▶ **Mauvaises pratiques** : En cinq occasions, Wakefield a demandé l'observation et l'examen d'enfants alors qu'il n'avait pas les privilèges de pratique pédiatriques.
- ▶ **Abus des sujets et manipulation des données** : Dans le contexte de la recherche, certains enfants ont dû subir des procédures invasives (ponction lombaire, résonance magnétique du cerveau et colonoscopie) alors que ces procédures n'étaient pas indiquées ni approuvées par le comité d'éthique de l'hôpital. Il a également modifié certaines descriptions symptomatiques des enfants dans ses rapports.
- ▶ **Non-suivi du protocole** : Les enfants n'ont pas été recrutés par le processus habituel de référence par l'hôpital. Le Dr Wakefield participait activement au recrutement, incluant des enfants dont les parents faisaient déjà partie du recours collectif de Richard Barr. De plus, le Dr Wakefield a payé 10\$ pour chaque enfant qui voulait donner du sang lors d'une fête d'anniversaire. Ces échantillons de sang ont été utilisés dans le cadre de la recherche.
- ▶ **Manquement à l'éthique** : Les possibles conflits d'intérêts n'ont pas été mentionnés à *The Lancet*.

## Les vaccins : « la meilleure invention de santé publique »

Depuis les premiers vaccins en 1930, la vaccination a permis d'éradiquer la variole, de réduire l'incidence de poliomyélite et de faire baisser la morbidité, les incapacités et la mortalité dues à la diphtérie, au tétanos, à la coqueluche et à la rougeole. Horacio Arruda, directeur de la protection de la santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, se désole de la remise en question de la population envers les vaccins. «Les gens oublient les maladies, car elles disparaissent grâce aux vaccins. Comme on ne voit plus les maladies que les vaccins enravent, on voit juste les effets secondaires des vaccins», mentionne-t-il d'emblée.



**Horacio Arruda, directeur de la protection de la santé publique au MSSS du Québec**

L'étude du Dr Wakefield a eu un effet important dans l'opinion publique, notamment au Québec. «C'est inquiétant que les gens refusent le programme de vaccination et c'est un problème de santé publique», explique le Dr Arruda. Le problème de santé publique survient lorsque la vaccination n'atteint pas la couverture vaccinale optimale. C'est le principe d'immunisation de masse. «Pour certains vaccins, c'est 90% de la population qui doit être immunisée pour éliminer la maladie. Lorsqu'il y a refus de vaccination ou une vaccination non complète, on voit apparaître certaines écloisons de maladies. Comme l'écllosion de rougeole au Québec où 60% des cas n'étaient pas vaccinés.»

Selon le Dr Arruda, les professionnels de la santé jouent un rôle déterminant dans l'obtention de l'immunisation de masse, car ils développent une relation de confiance auprès de leurs patients. «L'opinion du professionnel de la santé compte beaucoup dans la prise de décision. Il faut être à l'écoute des gens, de leurs préoccupations et donner les faits. Et si le doute survient, il ne faut pas embarquer dans la peur, car elle est génératrice de confusion.» **M.P.**